

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire annuelle de Manifestampe-Fédération nationale de l'estampe

tenue le samedi 7 mars 2009 après-midi, à la Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, à Paris

Les débuts de cette réunion ont été perturbés par la présence de squatters de la Société française de numismatique dans la salle des Commissions qui était destinée à Manifestampe. Finalement, grâce au soutien de Sylvie Aubenas, directeur du département des Estampes et de la Photographie (membre de Manifestampe), et à la gentillesse du Service de sécurité de la BNF, la réunion a pu se tenir dans la salle Julien Cain.

La séance est ouverte par le président, Louis-René Berge, lequel se réjouit de l'augmentation régulière du nombre d'adhérents à Manifestampe, qui étaient 120 en 2007, puis 156 en 2008. Il se réjouit également du concours apporté par 6 correspondants régionaux.

Claude Bureau, vice-président, déroule l'ordre du jour.

- Rapport d'activité 2008

On y mentionne notamment l'élévation du nombre d'adhérents, l'impression gracieusement exécutée par Michel Cornu et l'envoi à des personnalités choisies de la carte de vœux gracieusement fournie par le président.

A la question posée par Céline Chicha sur les projets d'expositions, Dominique Aliadière répond que la liste des associations éditrices d'estampes participant à l'exposition itinérante est arrêtée, qu'il s'agit de faire deux expositions semblables d'une centaine d'estampes chacune, dont le catalogue, précise Claude Bureau, sera disponible sur CD-Rom. A la question posée dans la salle : « Je suis une artiste indépendante, pourquoi ne puis-je participer ? », il est répondu que le principe de ces manifestations a toujours été d'exposer les œuvres publiées par les Associations adhérentes. Q. : « A-t-on une idée des lieux où se tiendront les expositions ? » R. : « Oui, mais pour l'instant on ne peut pas le dire ». D. Aliadière dit que l'on cherche 200 cadres format raisin. Marie-Antoinette Rouilly-Le Chevallier dit qu'elle connaît un encadreur dans le Var pas cher (10 euros le cadre).

Daniel Moret insiste sur la question du coût de ces expositions. D. Aliadière précise qu'il faut que l'ensemble ne coûte rien à l'association, et Dominique Neyrod évoque la possibilité de demander paiement aux collectivités territoriales pour accueillir les expositions.

A propos du site Internet, Céline Chicha explique qu'elle a eu beaucoup de retours très positifs sur le site de Manifestampe.

Mis aux voix, le rapport d'activité, ne soulevant aucun vote contre, ni aucune abstention, est adopté à l'unanimité.

- Rapport financier 2008

Les adhésions ont rapporté : 3262 €
Les dépenses ont coûté : 1299, 27 €
Le solde est de : 1962, 73 €

La trésorerie disponible au début de 2009 est de : 5330, 08 €

Selon Michel Cornu, trésorier, les dépenses sont dues à des achats de timbres, au prix du voyage des correspondants régionaux, à la rénovation du site Internet.

Dominique Moindraut suggère que l'on place au moins une partie de l'argent disponible sur le Livret A.

Mis aux voix, le rapport financier, ne soulevant aucun vote contre, ni aucune abstention, est adopté à l'unanimité.

Modification du règlement intérieur

Claude Bureau, propose que l'article 6 des statuts, concernant les candidatures au Conseil d'administration, soit modifié de façon que la province soit mieux représentée et que les candidatures, motivées par un courrier adressé au siège soient présentées au moins quinze jours avant l'assemblée générale.

Mise aux voix, cette proposition, ne soulevant aucun vote contre, ni aucune abstention, est adoptée à l'unanimité.

Déclarations d'intentions pour 2009

Modification du site Internet : Catherine Gillet, responsable Internet, annonce un nouveau développement du site de Manifestampe, qui apparaîtra dès la semaine à venir. Quiconque aura des informations à faire connaître pourra le faire de façon plus simple, avec des formulaires figurant directement sur le site. C. Gillet ajoute que depuis le début de 2009 environ 2000 visites et 10 000 pages consultées par mois ont été comptabilisées. Par ailleurs il sera possible de régler sa cotisation par un système de paiement par carte bancaire (paypal).

Discussion ouverte avec la salle : un adhérent souhaite qu'il y ait un forum. L'idée est retenue, mais la réalisation prématurée. Q. : Pourquoi si peu d'images ? R. : Nous cherchons à rassembler tous les gens intéressés par l'estampe, mais pas à promouvoir telle ou telle association ou telle ou telle image. Q. : Un stagiaire pour vous aider ? R. : Pour l'instant, il n'y a pas de local. Q. : Peut-on envoyer des informations sur ce qui se passe à l'étranger ? R. : Oui. Q. : Peut-on avoir une carte de lecteur de la BNF ? R. : Cela n'a aucun rapport.

Claude Bureau déclare que Manifestampe réfléchit à l'idée d'organiser un colloque sur la formation aux métiers et techniques de l'estampe.

Jean-Pierre Tanguy se plaint que beaucoup d'ateliers ferment dans les écoles d'art ; à l'Ecole des Beaux-arts de Paris, il y a une cinquantaine d'élèves inscrits, mais pas autant qui suivent les cinq années.

Nouvelle proposition pour les cotisations :

Cotisation individuelle : 16 € Cotisation personne morale : 52 € proposition adoptée à l'unanimité.

• Réélection du tiers renouvelable du Conseil d'administration

106 suffrages exprimés

Parmi les membres du Conseil d'administration existant, Maxime Préaud, graveur et conservateur à la BNF (estampe ancienne), se représentait et a été réélu. Le Conseil devait être élargi. Après avoir d'abord présenté sa candidature, Michèle Broutta se retirait, estimant qu'il est difficile que cohabitent dans le même conseil artistes et diffuseurs. Marie-Hélène Collinet-Baillon, enseignante, possédant un atelier de gravure, indépendante, souhaitant défendre les indépendants, n'a pas été élue. Dominique Neyrod, graveur, présidente de l'association Le Trait depuis 2004, a été élue. Céline Chicha, conservateur à la BNF (estampe contemporaine), a été élue.

Le conseil d'administration 2009 est donc constitué de :

Dominique ALIADIÈRE : artiste graveur, président de l'association Graver Maintenant

Louis-René BERGE : peintre-graveur, membre de l'Institut de France, académie des Beaux-Arts

Claude BUREAU: artiste graveur

Céline CHICHA: conservateur estampe contemporaine

Michel CORNU: imprimeur taille-doucier

Jean GENASI: artiste lithographe et enseignant

Catherine GILLET: dessinatrice-graveur Daniel MORET: imprimeur taille-doucier

Dominique NEYROD : peintre-graveur, présidente de l'association Le Trait-Graveurs d'aujourd'hui Maxime PRÉAUD : artiste graveur, conservateur général au département des Estampes de la BNF

Gérard ROBIN : amateur d'estampes, organisateur de la biennale Estamp'Art 77

Jean-Pierre TANGUY: peintre-graveur, professeur de gravure à l'École nationale supérieure des beaux-Arts de Paris

Comme de coutume, l'assemblée générale se clôt par une table ronde avec cette année pour thème : « Galerie d'estampes, métier d'avenir ? ».



Table ronde et débat sur le thème :

« GALERIE D'ESTAMPES, MÉTIER D'AVENIR ? »

Cette table ronde, ouverte au public a eu lieu : le samedi 7 mars 2009, à 16h30, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de Manifestampe-Fédération nationale de l'estampe.

Intervenants:

trois personnalités de renom dans le domaine de l'estampe

Michèle BROUTTA

galerie Michèle Broutta, Paris

Jules MAEGHT

galeries Maeght et imprimerie Arte, Paris & Barcelone

Martine NAMY-CAULIER

galerie Martine Namy-Caulier, Paris



Michèle Broutta (MB), première intervenante, qui tient une galerie d'estampes contemporaines célèbre, considère que c'est une évidence qu'il s'agit d'un métier d'avenir. Autant d'estampes qu'autrefois sont produites annuellement, qu'il s'agisse de lithographie ou de taille-douce. Dans les ateliers, chez Moret par exemple, il sort environ 5 000 épreuves par an, moitié pour l'étranger, moitié pour la France; chez Tazé c'est à peu près la même chose. Des ateliers ferment, il est vrai, la gravure devient confidentielle, mais on en parle davantage qu'autrefois. Des institutions s'intéressent à l'estampe,on a créé des médiathèques, qui développent des fonds d'estampes contemporaines, des artothèques (où l'on peut louer une estampe contemporaine pour 5 € par mois). A la biennale de Gravure d'Ile-de-France, à Versailles, pour la 7^e édition cette année, il y aura 45 artistes étrangers et 15 Français qui ne peuvent y exposer qu'une fois, ce qui veut dire qu'à chaque fois il faut trouver 15 artistes français jeunes et résistants, et à chaque fois on a eu de bonnes surprises, en bois et en taille-douce. Mais on parle plus des biennales belges que des françaises. On n'a d'ailleurs pas de liste des grandes biennales dans le monde (a demandé au ministère de la Culture, pas eu de réponse).

Chez MB, environ 1000 estampes de 60 artistes (surtout vivants) sont vendues par an (essentiellement de 80 à 400euros). MB édite depuis 1973, la galerie existe depuis 20 ans.

La motivation commune est de faire aimer et connaître davantage l'estampe au public.

Quels sont les acteurs de l'estampe ?

- les artistes, qui travaillent avec les musées, les biennales...
- les imprimeurs, qui font l'intermédiaire
- les éditeurs, qui sont très rares
- les diffuseurs, que sont les galeries, les courtiers
- les décorateurs

Jules Maeght (JM) appelle éditeurs ceux qui tirent au moins cent estampes différentes par an ; il y en a cinq ou six en France [qu'il ne nomme pas] ; les ateliers sont souvent devenus éditeurs, mais ils n'ont pas toujours le talent de diffuser. Il faudrait prospecter les grandes entreprises, les institutions.

MB suggère que le dépôt légal se fasse en double : une épreuve donnée / une épreuve achetée.

JM pense que le dépôt légal doit être automatique, mais que les artothèques devraient acheter.

MB: il y a un grand manque d'information. Dans la presse nationale, on ne parle pas d'estampe. Avec un article sur la gravure dans *Télérama*, il y a dix visiteurs par jour chez Broutta, même s'ils n'achètent pas c'est bon. Mais il y a tout de même des gens qui suivent des artistes. Il faut renouveler sans cesse son public (un tiers renouvelable). MB dit que le noir et blanc a bénéficié de la photographie, qui coûte beaucoup plus cher que l'estampe.

JM : l'acheteur a changé, il y a moins d'amoureux de la gravure, les gens viennent acheter une <u>image</u>, sans s'intéresser à la technique ; ce sont des achats « coup de cœur ».

Martine Namy-Caulier (MNC): attention! quand on parle technique on fait fuir les gens, qui ont des « coups de cœur ». La galerie Namy-Cauiler existe depuis 24 ans. Le public est plus curieux de découvrir qu'avant, lorsque les gens venaient chercher quelque chose de précis. Il y a a aussi les collectionneurs, qui ne mettent pas forcément les œuvres au mur.

JM: la manière de vendre est en train d'évoluer. L'estampe offre une large palette de prix. On fait de tout chez nous : photogravure, numérique, etc., qui se vend cher. On se sert d'Internet : 45 000 courriels envoyés par semaine, quasi autant de ventes sur Internet qu'à la boutique, (30 ventes en boutique, 15 via internet) or Internet coûte dix fois moins cher que la boutique; il faut trouver d'autres systèmes de distributions que l'attente du client dans une boutique.

MNC : il est important de participer à des salons internationaux. Le problème des baux commerciaux, avec des charges très élevées rendent les choses de plus en plu difficiles

JM: proposer sur un salon une peinture et des estampes du même artiste : l'estampe est un tremplin pour le reste.

MNC: peut-on fonctionner seulement avec l'estampe ?

NON, répondent les trois intervenants, il faut de la peinture et du dessin avec. Cependant **MB** : c'est tout de même la gravure qui diffuse le nom de l'artiste.

MNC: les charges d'un lieu à Paris sont très lourdes, on ne peut pas vivre de la gravure en dépôt.

JM: chez Maeght on ne fait pas le dépôt. Une galerie d'estampes, c'est-à-dire qui fait un suivi de l'artiste et de l'œuvre, il y en a quatre ou cinq dans Paris [il ne les nomme pas]; ces galeries doivent suivre les artistes et s' adosser sur autre chose que l'estampe.

MB, qui regrette le Mois de l'estampe : les gens ne savent pas assez que l'estampe existe.

JM: au Salon de l'estampe du Grand-Palais, ils étaient fort peu d'éditeurs d'estampes contemporaines. La seule vraie foire internationale, c'est Bâle, où il y a tout un espace voué à l'estampe contemporaine, ce qui n'existe pas en France, où on sépare trop.

MNC: il y a aussi Art Paris

MB: la chambre syndicale fait ce qu'elle peut

On arrive à la fin de la discussion. Intervention du modérateur Claude Bureau qui fait la synthèse : pratiquer l'estampe est un métier d'avenir, à condition de se diversifier. La discussion rebondit.

Jean-Pierre Tanguy: et les artistes ? est-ce qu'artiste graveur est un métier d'avenir ?

JM: oui, mais ce n'est pas à l'artiste de diffuser son œuvre, l'éditeur/imprimeur est fondamental.

MB: j'ai choisi des artistes parce qu'ils étaient graveurs, je les ai suivis, leur ai organisé des expositions, des ventes, etc.; cela implique une sélection; cela implique aussi de ne pas être trahi par l'artiste. Cela dit il n'y a pas assez de galeries.

MNC:. J'ai arrêté de faire des expositions personnelles de graveurs, parce que les artistes ne sont pas reconnaissants, ils vendent en direct, encore plus depuis le développement des sites internet personnels.

JM: on ne peut pas le reprocher aux artistes, qui ne peuvent souvent pas faire autrement

M-A Rouilly-Le-Chevallier: que pensez-vous des galeristes qui font payer l'artiste?

Les 3 intervenants rejettent ces pratiques.

Louis-René Berge: il y a une vingtaine d'années il existait davantage de galeries de gravure, que s'est-il passé? La clientèle a changé, le niveau de vie ayant augmenté elle achète de la peinture et les galeries suivent. Elles n'ont pas inclus l'estampe dans leurs projets. C'est pourquoi Jules inclut le numérique et autres nouveaux médiums.

Céline Chicha: beaucoup de galeries ont fonctionné comme celle de Jules, comment se fait-il qu'il soit un des rares encore dans ce cas ?

JM: c'est rentable, mais c'est pour nous que cela fonctionne.

MB: je n'ai pas les presses, donc ça ne marcherait pas pour moi.

JM: la famille Maeght a toujours été imprimeur, et depuis 1939, éditeur imprimeur et galeriste à la fois.

Claude Bureau: vous distinguez bien marchand d'estampes et galeriste, ce dernier étant un « agent ».

JM: il y a eu un retournement dans les années 80: les musées ont court-circuité les galeristes pour chercher directement les artistes qui ont appris à se passer des galeristes, d'où moins de galeries. Il y a 50 problèmes, c'est un faisceau de problèmes.

Jean-Pierre Tanguy répète sa question : est-ce qu'artiste graveur est un métier d'avenir ?

JM: la gravure reste un des moyens d'expression.

Dans la salle : on ne voit pas de publicité dans des revues comme L'œil.

JM: à 4500 € le 8^e de page dans *L'œil*, alors qu'il y a de nouveaux outils : pour le même prix vous vous faites un super site.

MB: on a une attachée de presse; c'est un petit budget, mais c'est un budget... Et il faut trouver des astuces...

JM: on fait des expositions partout, à la Royal Academy de Londres, en Australie, en Roumanie... C'est fondamental de monter de telles expos qui génèrent beaucoup plus de retours que des passages à la télé ou de fpayer de la pub. Dommage que le Mois de l'estampe n'existe plus. Il y a aussi une grosse demande des centres culturels de province.

MB: oui, mais il faut travailler avec des pros, pas seulement des artistes.

JM: la présentation est très importante. Il faut faire des CD-rom. Le projet de Manifestampe de monter une expo itinérante avec CDrom est très bonne. Mais il faut des moyens : il vous faut un(e) secrétaire!

Fin de la discussion. Fin de l'assemblée, autour d'un verre. Il est 18h 30.